

SPORTS

sport.union@sonapresse.com

National-Foot 1 2022-2023 : Les trois coups !

James Angelo LOUNDOU
Libreville/Gabon

ENTRECOUPÉE par la manche retour entre le Gabon et Madagascar comptant pour le deuxième tour des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations U23 2023, la levée d'ouverture du National-Foot 2022-2023 débute ce jour avec l'opposition entre Vautour Club et Missile FC, au stade Augustin-Monedan de Libreville.

Un match historique pour le club de la Police nationale, de retour en première division depuis la disparition de son prédécesseur, le Vautour Club Mangoungou qui avait fusionné avec le FC 105 sous le nom d'Association militaire omnisports (Asmo) au début des années 90. Vice-champions du dernier championnat national de deuxième division, les Policiers vont d'entrée livrer un duel presque fratricide contre la formation des forces

de Défense et donner le ton de leur saison. Comme les poulains de Rock Mbani Itanda d'ailleurs. Eux qui peuvent se reposer sur les acquis de la deuxième partie de la saison écoulée pour escompter un départ en fanfare.

Et attendre en toute sérénité la suite de la première journée qui se disputera dimanche. Avec notamment l'entrée en matière du champion sortant, le Stade Mandji, hôte de Lozosport au stade Pierre-Claver Divunguy de Port-Gentil. Mais aussi le baptême du feu, face au FC 105, du CS Bendjè, le promu champion de D2.

Aujourd'hui : Vautour Club/ Missile FC

Dimanche : US Oyem/ Mangasport (à Bitam), Bouenguïdi Sport/CF Mounana (Koula-Moutou), AS Dikaki/US Bitam (Mouila), Stade Mandji/ Lozosport (Port-Gentil), AO CMS/AS Pélican (Libreville), FC 105/CS Bendjè (Owendo).



Photo: DR

Stade Mandji remet son titre en jeux.

Le clin d'œil de *lybek*





Avis d'Appel d'offres national

Date de lancement :	28 octobre 2022
Appel d'offres :	N° ACD11-1322-FMCT
Nom du projet :	Conception-Realisation : Aménagement de la promenade du front de mer de la Zone 1 de la Baie des Rois
Source de financement :	FMCT

- 1. OBJET**
La société Facade Maritime du Champ Triomphal lance un appel d'offres pour la Conception et la réalisation de la promenade du front de mer de la Zone 1 de la Baie des Rois.
- 2. ALLOTISSEMENT**
Le présent appel d'offres est constitué d'un lot unique et indivisible.
- 3. PARTICIPATION**
Sont admis à concourir, tous les soumissionnaires non concernés par les mesures d'exclusion et d'incapacité de l'article 93 du décret n° 0027/P/01/MEM/POD du 17 janvier 2016 portant code des marchés publics.
- 4. CRITERES DE QUALIFICATION**
En application des dispositions des articles 89 à 92 du code des marchés publics, les soumissionnaires doivent justifier aux fins d'attribution du marché, de leurs capacités juridiques, techniques et financières.

Les soumissionnaires sont tenus de fournir, à la Direction Générale des Marchés Publics, la liste de leurs bénéficiaires effectifs, contre délivrance d'un accusé de réception à joindre dans l'offre, conformément aux dispositions de l'Arrêté n°032-23/MER/MSCP du 17 juin 2022 fixant les modalités de collecte des données personnelles auprès des bénéficiaires effectifs des entreprises soumissionnaires des marchés publics et de publication en ligne pour les entreprises titulaires.
- 5. RETRAIT DU DOSSIER ET RENSEIGNEMENTS**
Le dossier de candidature peut être retiré à l'adresse ci-dessous, contre paiement au Trésor Public d'un montant non remboursable de 200 000 FCFA. Ce montant est de 100 000 FCFA pour les PME disposant d'un agrément PME, conformément à l'arrêté n° 032.21/MER/MSCP fixant le barème des frais de passation des marchés publics.
Ce paiement se fera sur présentation d'un Ordre de Recette délivré par la Direction Générale des Marchés Publics.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des renseignements complémentaires à la même adresse :

FACADE MARITIME DU CHAMP TRIOMPHAL
Boulevard du bord de mer
B.P. 879 LIBREVILLE GABON
Contact:fmct@fmct-gabon.com
Tel. 076 50 11 52

- 6. CRITERES D'EVALUATION**
Les offres seront évaluées conformément aux dispositions du Dossier d'Appel d'Offres.
- 7. DEPOT DES OFFRES ET GARANTIE DE SOUMISSION**
Les offres doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessus le **12 décembre à 12h (heure de Libreville - Gabon) au plus tard** et être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant équivalent à 1% du montant de l'offre HT.

A compter de cette date, ces offres resteront valables 120 jours.

Par dérogation aux dispositions de l'article 93 du Code des Marchés Publics, les entreprises bénéficiant de l'agrément PME et ayant au plus 5 ans d'existence, ne sont pas soumises à l'obligation de garantie de soumission.
- 8. OUVERTURE DES PLS**
Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents le **12 décembre 2022 à 14h**.

L'Administrateur-Directeur Général de FMCT



Emmanuël NGOUA RDANE

Le Directeur Général des Marchés Publics



Eugène Pénafort MINTSA OYAME

Société Anonyme avec Conseil d'administration au capital de 15.010.000.000 de F. CFA
Siège Social : Boulevard du Bord de Mer – B.P. 3 873 Libreville Gabon